

1626_759_15.jpg

Le Mercure François.

il en a eu les preuues, luy a fait cognoistre que ces affaires se negotient avec vn si grand soing du secret, qu'il est necessaire d'apporter pour l'aduenir de nouueaux remedes, tant pour auoir plus facilement la cognoissance & les preuues de celles qu'on pourroit faire cy-apres, que pour destourner ceux qui se voudroient engager à tels crimes, de ne si hazarder deormais, voyans qu'il sera plus aysé de les conuaincre.

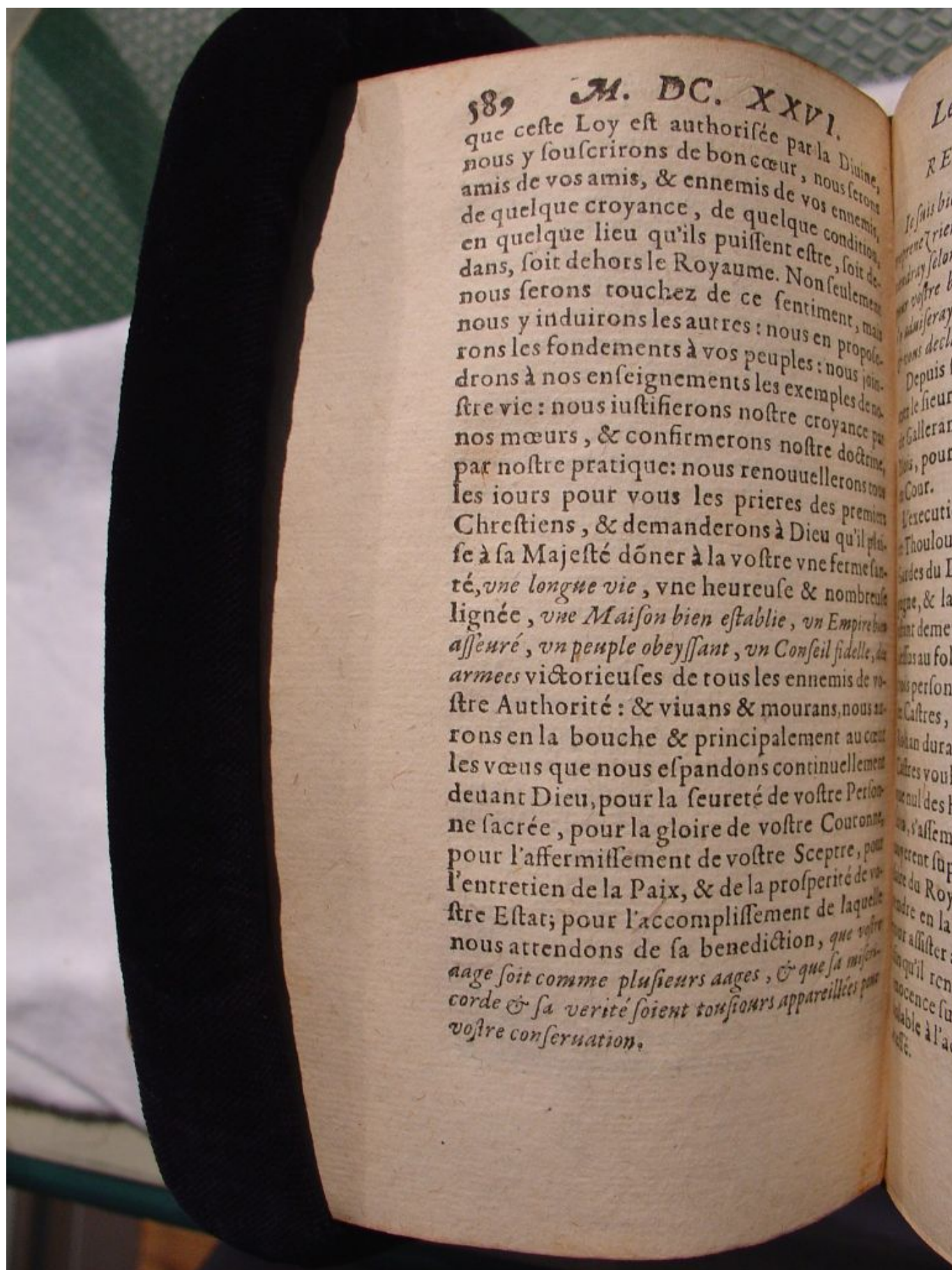
Ils sont comme ceux dont parle vn ancien Autheur François bien sage & bien eloquent, Qui veulent (dit-il) paroistre si religieux obseruateurs de leurs serments, qu'ils aiment mieux commettre vn homicide que de manquer au serment qu'ils ont fait de l'excuter suivant les Loix de cet infame honneur, qui renuerse tous les fondemens de l'honneur veritable, & de la solide vertu.

Les crimes qui se commettent en secret se prouuent par tesmoins & circonstances, que l'on ne receuroit pas en vn autre crime : Et le Droit Canon pour arrester le cours & la trop grande facilité des Simonies & des Confidences, a receu pour preuue plusieurs actes, qui aux autres crimes ne passeroient que pour conjectures : Mais les Loix Ciuiles passent bien plus auant, ayant voulu qu'en factions l'on execute promptement, sans attendre les procedures.

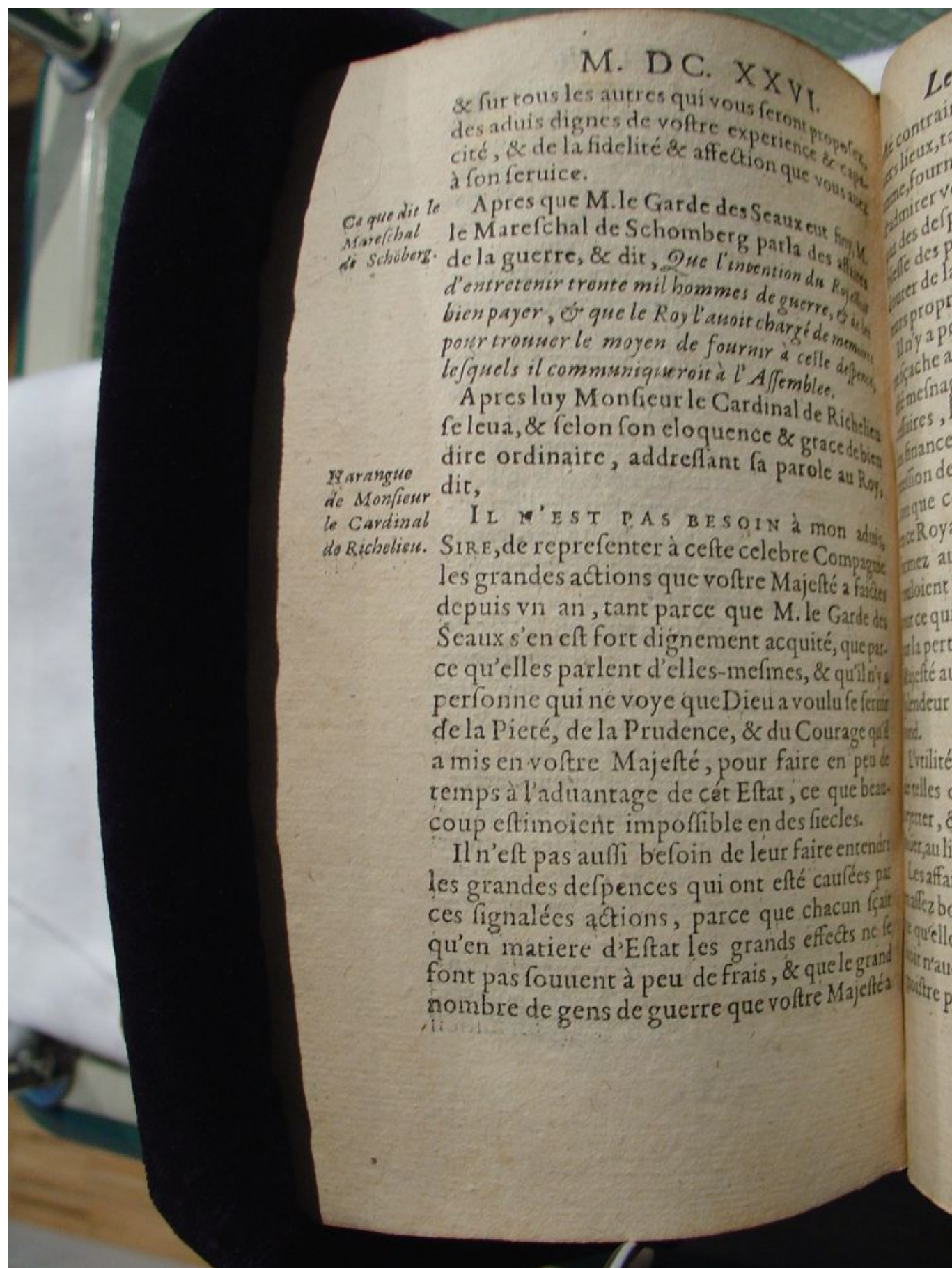
C'est, Messieurs, ce que vous aurez à considerer, pour donner au Roy sur ces poincts,

B b b iiii second.

1626_598.jpg



1626_759_16.jpg



*Ce que dit le
Marechal
de Schomberg.*

*Harangue
de Monsieur
le Cardinal
de Richelieu.*

M. DC. XXVI.

& sur tous les autres qui vous seront proposés, des aduis dignes de vostre experience & capacité, & de la fidelité & affection que vous avez à son seruice.

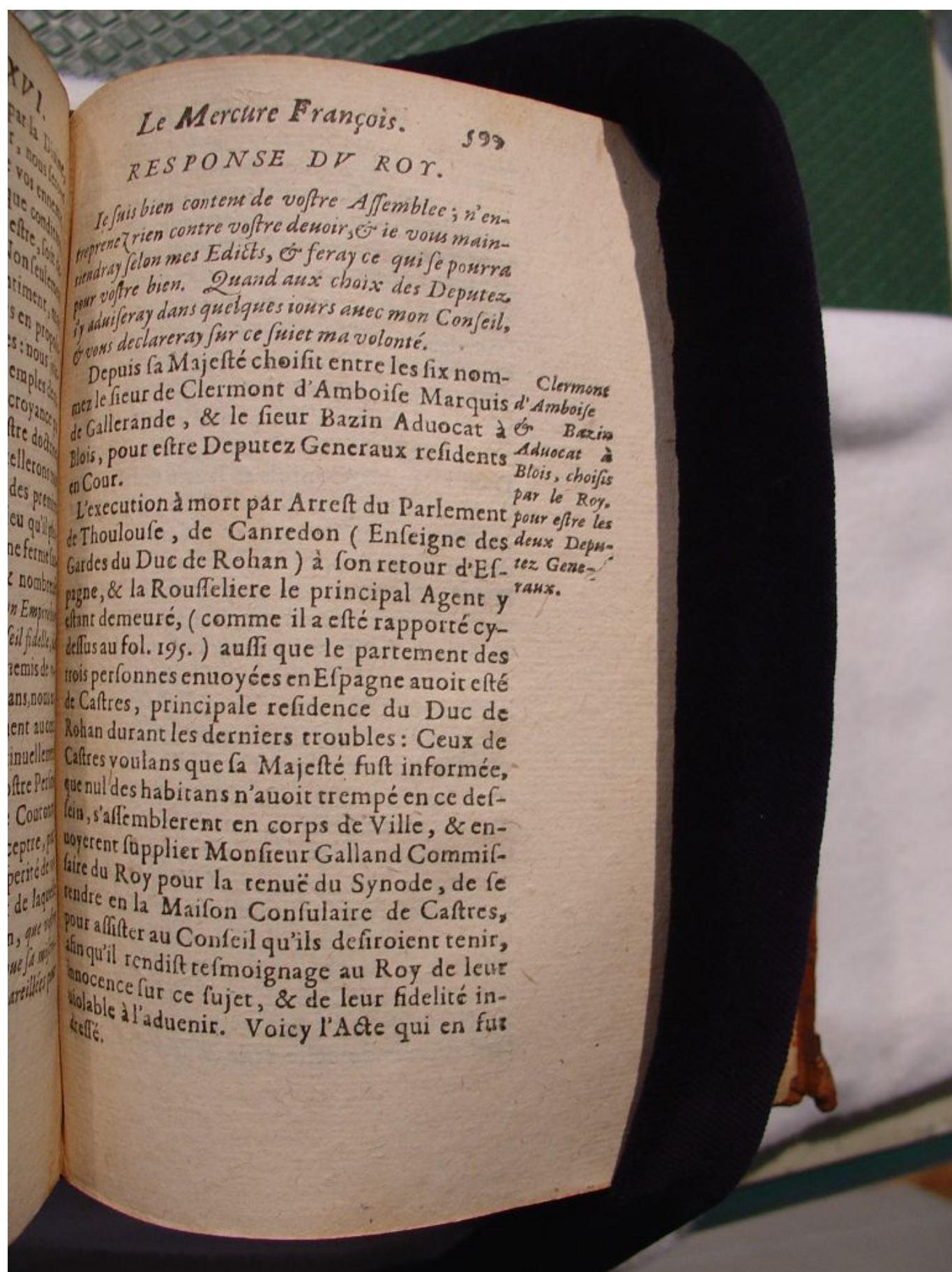
Après que M. le Garde des Seaux eut fini, M. le Marechal de Schomberg parla des affaires de la guerre, & dit, *Que l'invention du Roy d'entretenir trente mil hommes de guerre, & de bien payer, & que le Roy l'auoit chargé de mener pour trouuer le moyen de fournir à celle desquels il communiqueroit à l'Assemblée.*

Après luy Monsieur le Cardinal de Richelieu se leua, & selon son eloquence & grace de bien dire ordinaire, adressant sa parole au Roy, dit,

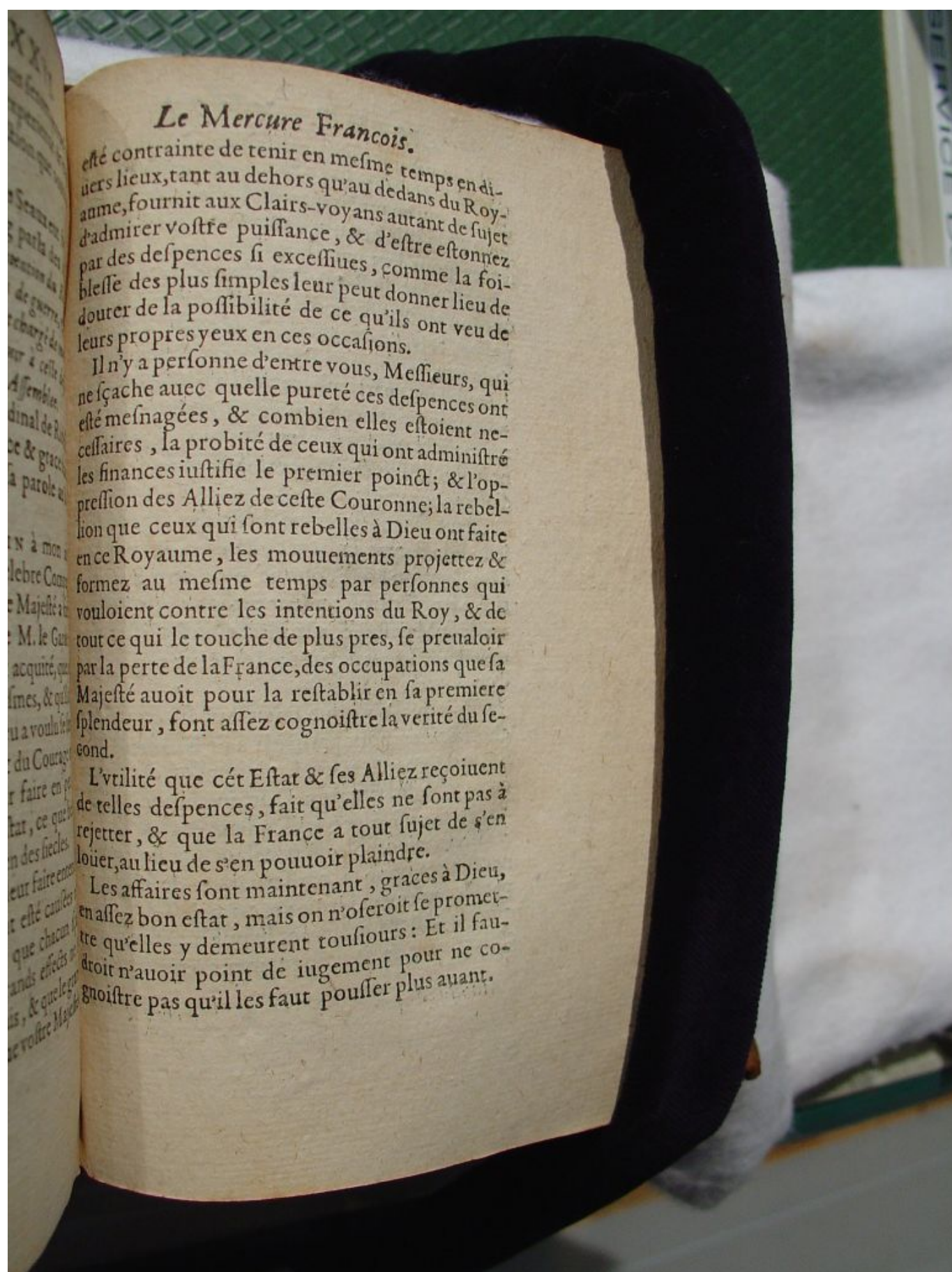
IL M'EST PAS BESOIN à mon aduis, SIRE, de représenter à ceste celebre Compagnie les grandes actions que vostre Majesté a faictes depuis vn an, tant parce que M. le Garde des Seaux s'en est fort dignement acquité, que parce qu'elles parlent d'elles-mesmes, & qu'il n'y a personne qui ne voye que Dieu a voulu se seruir de la Pieté, de la Prudence, & du Courage qu'il a mis en vostre Majesté, pour faire en peu de temps à l'aduantage de cet Estat, ce que beaucoup estimoient impossible en des siecles.

Il n'est pas aussi besoin de leur faire entendre les grandes despences qui ont esté causées par ces signalées actions, parce que chacun scait qu'en matiere d'Estat les grands effectz ne se font pas souuent à peu de frais, & que le grand nombre de gens de guerre que vostre Majesté a

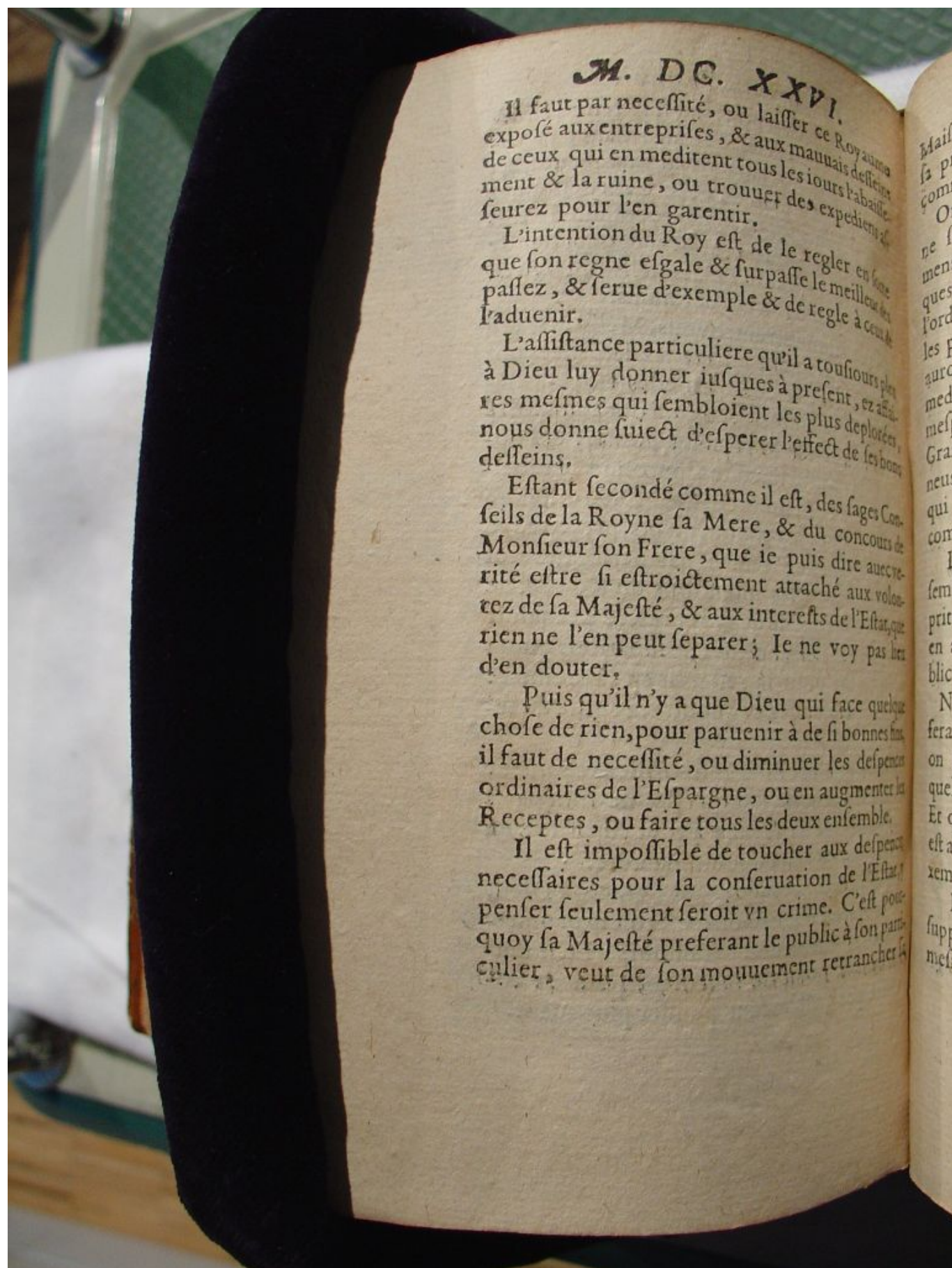
1626_599.jpg



1626_759_17.jpg



1626_759_18.jpg



M. DC. XXVI.

Il faut par nécessité, ou laisser ce Royaume exposé aux entreprises, & aux mauvais desseins de ceux qui en meditent tous les iours l'abaissement & la ruine, ou trouver des expedients & seurez pour l'en garentir.

L'intention du Roy est de le regler en son regne esgale & surpasse le meilleur des passez, & serue d'exemple & de regle à ceux qui l'aduenir.

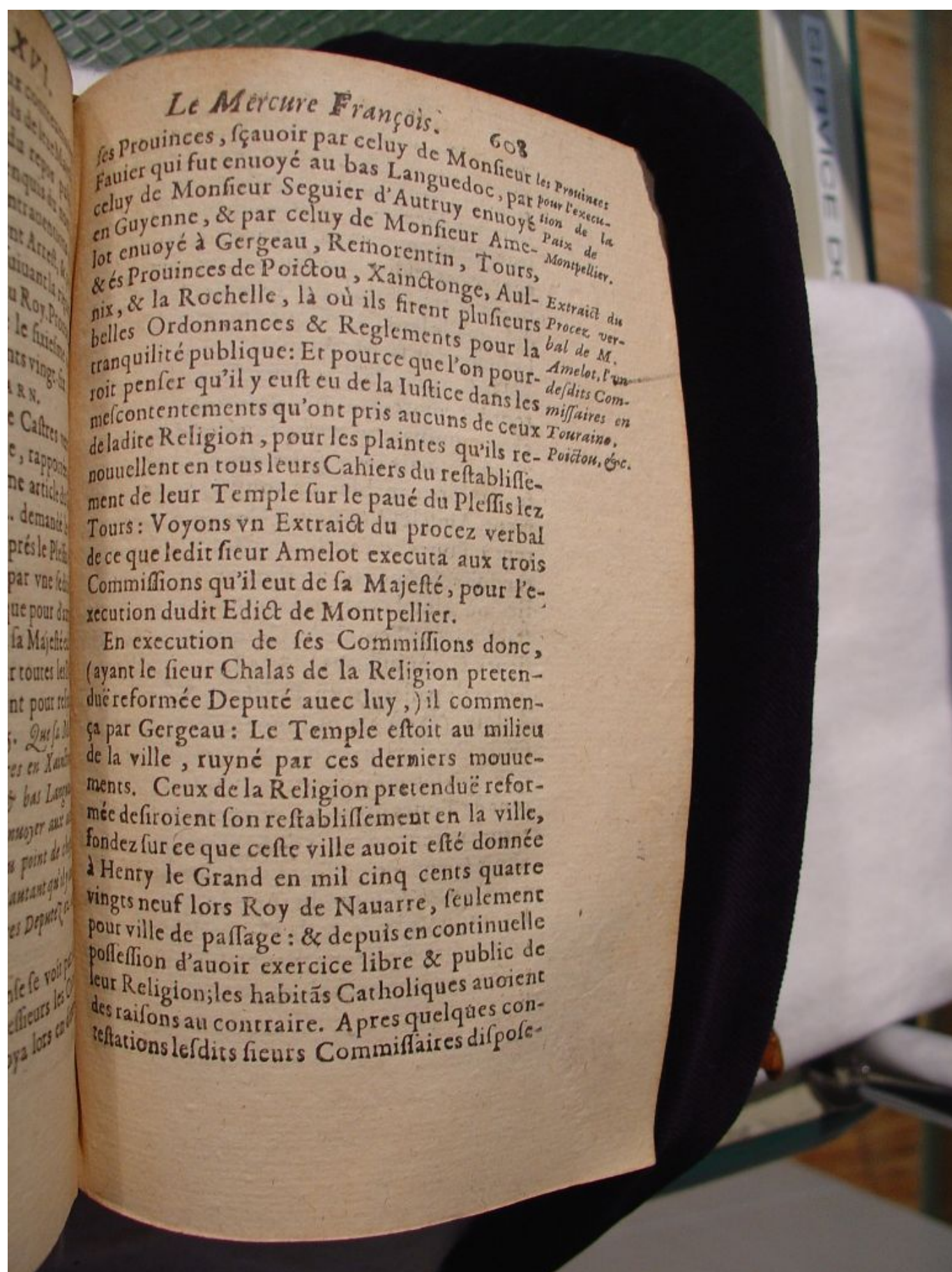
L'assistance particuliere qu'il a tousiours plene à Dieu luy donner iusques à present, & aux mesmes qui sembloient les plus deplorées, nous donne suiet d'esperer l'effect de ses bons desseins.

Estant secondé comme il est, des sages Conseils de la Royne sa Mere, & du concours de Monsieur son Frere, que ie puis dire avec verité estre si estroictement attaché aux volontez de sa Majesté, & aux interests de l'Estat, que rien ne l'en peut separer; Je ne voy pas lieu d'en douter.

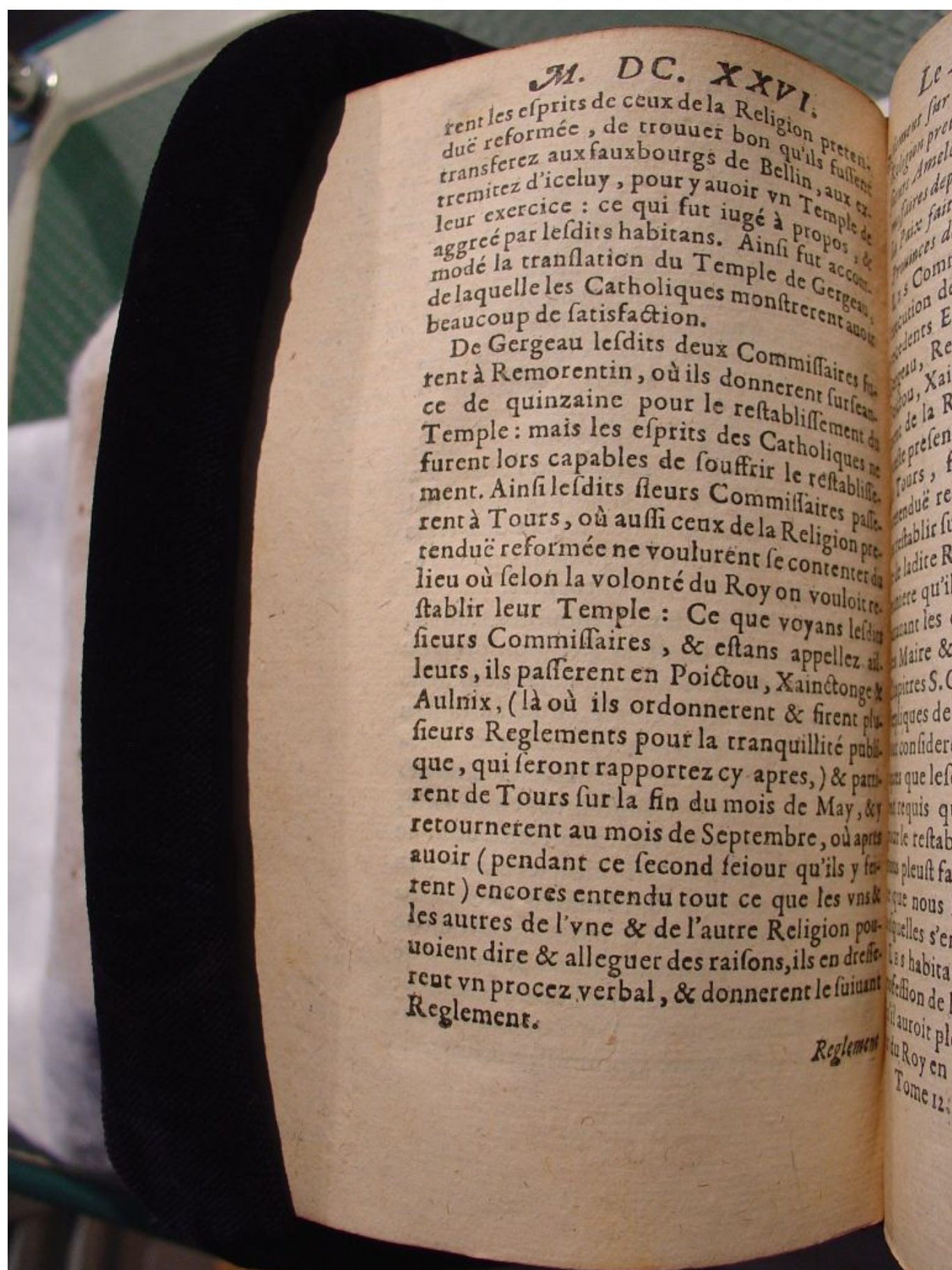
Puis qu'il n'y a que Dieu qui face quelque chose de rien, pour paruenir à de si bonnes fins, il faut de nécessité, ou diminuer les despens ordinaires de l'Espargne, ou en augmenter les Receptes, ou faire tous les deux ensemble.

Il est impossible de toucher aux despens necessaires pour la conseruation de l'Estat, & penser seulement seroit vn crime. C'est pourquoy sa Majesté preferant le public à son particulier, veut de son mouuement retrancher la

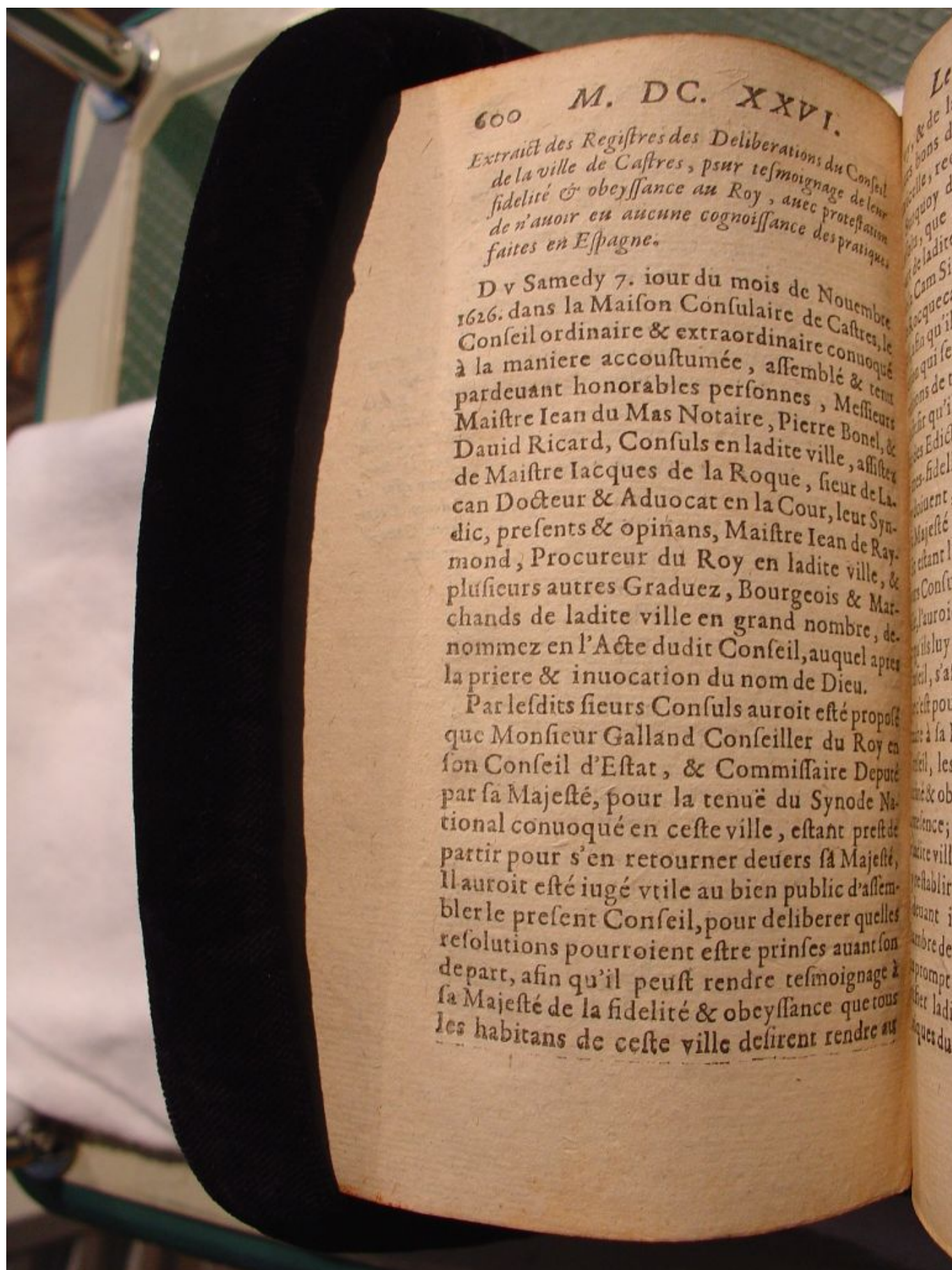
1626_608_1.jpg



1626_608_2.jpg



1626_600.jpg



1626_601.jpg

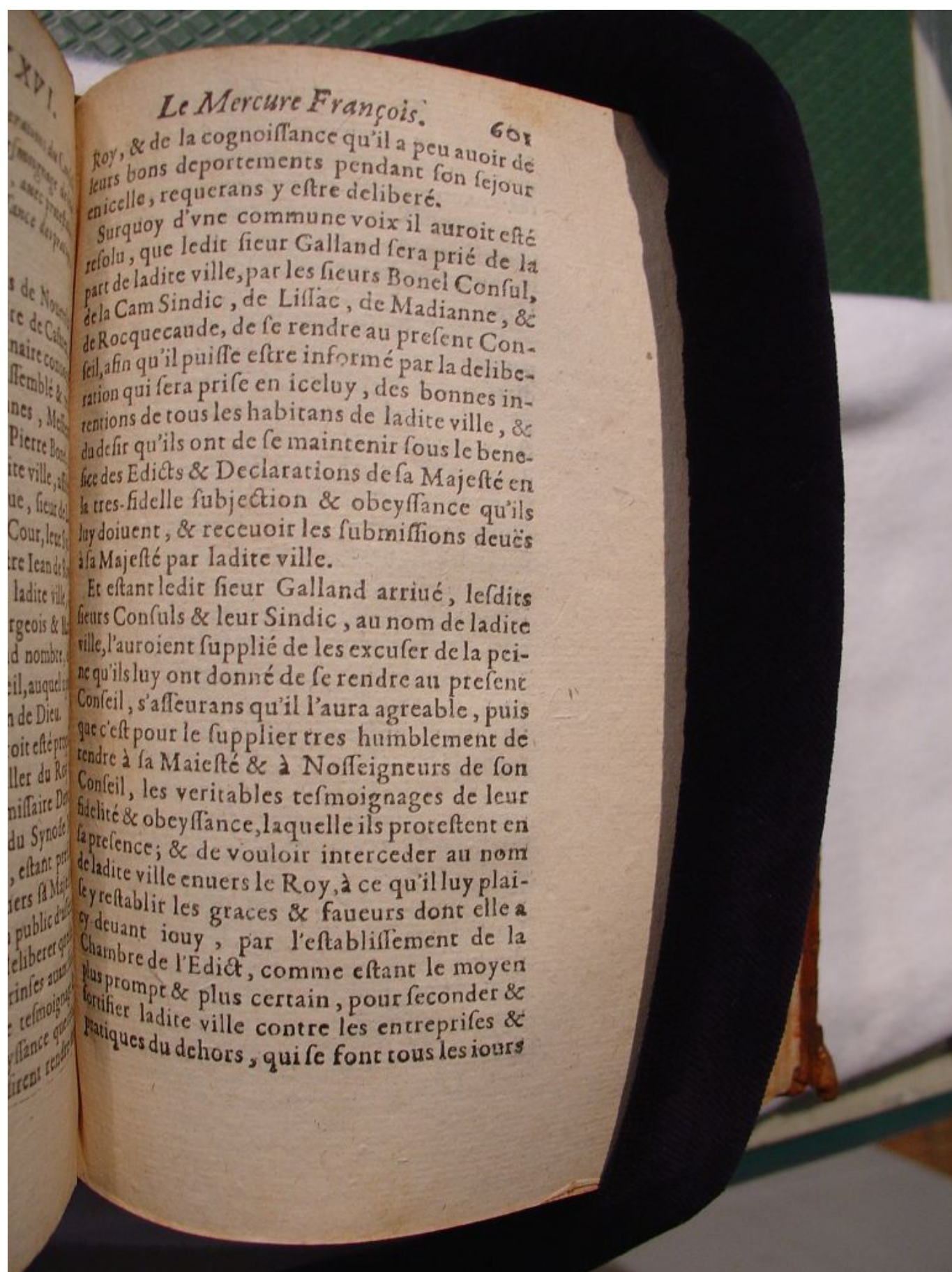


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan